

Au menu du conseil du 19 octobre 2009 : la sécurité publique, une vraie priorité !

La chute sensible des faits de délinquance constatés sur la voie publique ne doit pas masquer pas une montée certaine du sentiment d'insécurité dans certains quartiers : l'équipe municipale s'engage résolument et à l'unanimité dans la vidéosurveillance.

Pare-brise éclatés, véhicules découpés au chalumeau (!), vols de sièges dans des monospaces, multiplication de vols en tous genres jusque dans des maisons en construction, il n'est pas une semaine sans que des habitants se plaignent auprès des élus des dégradations subies. C'est donc à un triste constat auquel se sont livrés les élus, toutes tendances politiques confondues, lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, à l'occasion de l'examen des statistiques fournies par la Police Nationale pour ces derniers mois. Certes, Saint-Cyr reste à l'abri des situations explosives que connaissent certaines villes de notre agglomération et on ne peut que se féliciter de cette relative tranquillité publique que ne manque pas de traduire l'évolution à la baisse des faits et délits constatés. Toutefois, dans certains quartiers, Bocage, Mailloux ou la Ménardière, une véritable inquiétude se fait jour depuis quelques mois et l'exaspération est à son comble !

À la demande expresse du Maire, la présence policière est toutefois bien présente à Saint-Cyr, de jour comme de nuit, souvent discrète, et grâce à la collaboration et le travail de terrain de la police municipale, des résultats positifs ont été enregistrés. Mais cela n'arrête pas le développement d'une petite délinquance gratuite qui agace et mine les victimes : ainsi, un rétroviseur de voiture cassé d'un coup de pied, c'est 200 ou 300 € qu'il faut avancer et qui bien souvent ne sont pas pris en charge par l'assurance, compte tenu des franchises souscrites !

Lors de la séance de Conseil Municipal du 21 septembre, l'assemblée avait déjà réaffirmé solennellement sur proposition du Maire sa volonté de développer un réseau de caméras de surveillance sur le territoire de la Commune au-delà de la simple protection des bâtiments municipaux. Des contacts ont d'ailleurs été noués depuis à cet effet avec la Préfecture afin de s'inscrire pleinement dans la démarche initiée par le Gouvernement et obtenir ainsi des financements d'État dans un dossier qui ne sera pas sans incidence budgétaire. Le premier site concerné sera le pôle de sports et loisirs Guy Drut, d'une superficie de 14 hectares, et qui accueille différents équipements collectifs.

Aujourd'hui, on ne peut plus exclure si nécessité l'installation de caméras dans certains quartiers sensibles afin que cessent durablement ces actes de vandalisme gratuits. Forts de l'unanimité du Conseil Municipal sur ce point, nous sommes décidés à frapper fort car nos concitoyens ont légitimement le droit de vivre tranquillement et paisiblement.

Merci de vote confiance !

Liste Philippe BRIAND et son équipe municipale